

Monsieur le Sous-Préfet,  
Madame la Députée,  
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération,

Monsieur le Président du Comité de Foire,  
Mesdames, messieurs les membres du Comité de Foire,

Mesdames, messieurs les élus,  
Mesdames, messieurs les représentants des commerçants et artisans,  
Mesdames, messieurs, chers amis,

C'est toujours un réel et immense plaisir que de nous retrouver pour l'inauguration de la Foire Commerciale, **une belle manifestation qui met à l'honneur, pendant 3 jours, les professionnels du commerce et de l'artisanat, ces piliers de l'économie réelle.**

La qualité des produits et du travail réalisé, les capacités d'adaptation, la ténacité et l'enthousiasme sont des ingrédients indispensables, mais pas toujours suffisants, pour ne pas sombrer face aux incertitudes du quotidien, qui plus est avec **une révolution numérique qui favorise l'émergence de « nouveaux modèles économiques »**, tout en bouleversant les modes et rythmes de vie.

Ces évolutions - qu'il serait irresponsable de nier - nous interrogent sur les initiatives à mettre en œuvre pour que **le commerce et l'artisanat retrouvent une vraie lisibilité dans la durée, facteur de confiance et de croissance.**

Pour avancer dans cette voie, je suis convaincu de l'intérêt des échanges d'expériences entre des femmes et des hommes de talents ... en capacité de **construire des partenariats forts dans l'intérêt de leurs entreprises mais aussi d'un territoire comme le nôtre.**

A notre niveau, cette démarche partenariale, nous l'avons engagée depuis de nombreuses années, parce que nous avons cette **volonté de répondre aux enjeux - immédiats et futurs - du commerce et de l'artisanat, notamment en centre-ville, avec une réflexion, plus large, sur nos projets et nos actions.**

Ainsi, pendant une dizaine d'années, en complément du F.I.S.A.C. - le Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce mis en œuvre par la communauté de communes - les élus de Lillers ont validé une opération dite « cœur de pays » avec une **dotations financière spécifique affectée à la promotion des activités économiques de la commune.**

Cet effort financier fut, en son temps, salué par les représentants de la CCI de Béthune.

Quand le F.I.S.A.C s'est éteint, la ville - par une délibération adoptée le 06 décembre 2007 - a maintenu sa contribution financière pour favoriser la promotion et le développement des activités économiques.

Cela s'est concrétisé par la signature d'une **première convention avec l'association « Lillers en fête »** ... que vous présidiez alors, M. Leblanc.

Depuis, cette convention - dont le plafond annuel de subvention est fixé à 20.000,00 € - a été régulièrement renouvelée.

Je proposerai aux élus qu'elle le soit à nouveau, dans le respect des engagements financiers pris jusqu'à présent.

Cette **volonté de soutenir l'économie locale s'inscrit dans la cohérence et la continuité de décisions antérieures**, comme la création d'une prime municipale à l'embellissement des façades des habitations, en mars 1998, favorisant l'activité artisanale tout en améliorant le cadre de vie.

C'est en 2012, que la décision d'élaborer une charte favorisant la rénovation des façades des artisans, des commerçants et des professions libérales fut prise.

Au fil du temps, les critères d'attribution de ces primes ont été modifiés, ... toujours dans l'intérêt des acteurs économiques.

Depuis le début de cette nouvelle décennie, nous nous sommes engagés dans **une alchimie qui vise à conforter la vitalité économique et l'attractivité du centre-ville** avec cette volonté d'être à l'écoute, de tenir compte des aspirations et propositions de chacun, dès lors qu'elles sont envisageables d'un point de vue technique, budgétaire, dans le respect des normes et contraintes réglementaires.

S'il est bon de rêver, il faut savoir se confronter à la réalité, prendre ses responsabilités et avancer. Je reconnais que ce n'est pas simple, qu'il y a des antagonismes, mais je suis convaincu que **la pire des attitudes serait de ne rien faire pour, éventuellement, ne pas déplaire.**

C'est pourquoi j'ai souhaité une vraie concertation pour donner un bon éclairage aux décisions à prendre d'autant que nous connaissons une situation particulière avec un centre-ville qui est, pour l'essentiel, au cœur du quartier prioritaire de la politique de la ville.

Dans le quartier prioritaire vivent près de 2.700 habitants, avec un revenu mensuel disponible médian de 1.065,00 € selon les chiffres communiqués.

**La question du pouvoir d'achat est importante**, car un faible pouvoir d'achat déporte les actes d'achats vers des produits « bon marché ».

On peut s'interroger sur la qualité de certains de ces produits surtout quand ils viennent de très loin, avec un coût environnemental exorbitant, au mépris de règles éthiques fondamentales.

Ces réalités économiques et sociales nous obligent à **réfléchir et à agir sur « un projet à 360 degrés »** qui favorise l'attractivité en mixant les questions relatives aux activités commerciales, aux services à la population, à l'habitat, au pouvoir d'achat, à la sécurité, aux aménagements de l'espace public quand on sait combien sont posées les questions de déplacements et de stationnements.

Je suis convaincu que **nos initiatives auront, dans le temps, des effets positifs** qui viendront conforter cette ambition de favoriser la proximité, d'accompagner des hommes et des femmes impliqués dans la vie communale, d'épauler l'activité économique à taille humaine, d'encourager une offre élargie de produits, de prestations ou de services de qualité.

Vous connaissez ma volonté à être, autant que possible, facilitateur dans la concrétisation des actions et initiatives qui concourent au **développement durable d'une ville entreprenante**.

C'est ce qui nous a conduit, depuis plus de 10 ans, à demander aux services municipaux d'**accompagner les acteurs économiques sur la voie de la réussite dans leurs projets**.

C'est dans cet esprit que j'ai demandé qu'un **droit de préemption sur les locaux commerciaux ou artisanaux soit activé** puisqu'il peut favoriser la transmission et la continuité de certaines activités, donc de l'emploi, en centre-ville.

Cette proposition, favorable aux acteurs économiques, figure dans notre projet municipal et était - *et reste* - cohérente avec ce que nous avons mis en œuvre jusqu'à présent.

A l'échelle de l'agglomération, j'ai interpellé les élus et les services pour convenir des modalités de mise en œuvre de ce droit de préemption, une proposition positive et complémentaire des dispositifs existants comme la délibération relative à la taxation des locaux commerciaux vacants adoptée par le conseil communautaire.

Dans un **environnement économique en perpétuel mouvement**, nous avons besoin de cet équilibre entre « **vision** » sur une perspective de 2 ou 3 ans et « **action** » pour relayer, au quotidien, tout ce qui contribue au développement des activités dans une proximité partagée, où chacun peut trouver des contacts privilégiés, si ce n'est personnalisés, gages de confiance et de fidélité.

A ce stade de mon intervention, je souhaite attirer votre attention sur les nouvelles opportunités - *reprises dans le diaporama au stand de la ville* - qui s'offrent au monde économique en matière **d'allégements fiscaux** compte tenu des dispositifs adoptés par l'Agglomération.

Ces allégements, nous avons fait le choix de **les abonder par une exonération partielle de la part communale**, dans la continuité de la mise en œuvre d'engagements du projet municipal en matière de développement pour une ville entreprenante.

Avec notre intégration dans l'Agglomération, nous avons changé de dimensions - incontestablement d'un point de vue géographique - mais surtout **dans l'éventail des compétences, des capacités d'interventions et des solidarités.**

Devant vous, je veux souligner cette volonté, d'une majorité des élus de l'agglomération, d'aller de l'avant, d'**apporter une plus-value à l'action des communes, dans le respect de leurs choix, de leur autonomie.**

Aujourd'hui, par une volonté politique réaffirmée, les questions relatives au **développement local, aux mobilités, aux initiatives contre l'habitat dégradé, aux soutiens aux projets avec l'attribution d'aides ou de fonds de concours, ...** prennent une ampleur dont nous devons tirer le meilleur pour l'avenir.

En 2014, dans le projet municipal, nous écrivions - évoquant les 250 commerçants et artisans installés à Lillers, *« ces professionnels aux multiples savoir-faire pourront à nouveau compter sur le soutien sans faille de la municipalité ».*

Ces engagements seront tenus parce qu'ils sont nécessaires à la **cohérence des décisions à prendre en cœur de ville pour poursuivre une mutation qualitative nécessaire**, parce qu'ils concourent à une **confiance partagée.**

Sur ce point, je veux féliciter - et remercier - les investisseurs qui se sont attachés à restituer à plusieurs bâtiments un cachet trop longtemps oublié, tout en redonnant vie à des activités commerciales et à un habitat de qualité.

D'autres projets viendront renforcer ces belles initiatives et consolider un **réel potentiel de croissance de notre cœur de ville.**

Face au tumulte du présent et aux incertitudes de l'avenir chacun appréciera la portée de cette formule d'Albert Einstein *« On ne peut pas résoudre un problème avec les modes de pensée qui l'ont engendré ».*

Les élus, dans leur majorité, ont cette volonté, cette énergie à s'impliquer dans une croissance vertueuse, respectueuse des hommes, des ressources, des territoires.

Rappeler ces valeurs, c'est confirmer le sens de notre action, c'est **souligner la nécessaire loyauté vis-à-vis de celles et de ceux pour qui nous nous sommes engagés.**

C'est témoigner que c'est **par un travail patient et persistant que s'opèrent les changements qui contribuent à la modernisation et au dynamisme des activités locales.**

Vous le savez, de nombreux élus locaux, départementaux ou régionaux sont inquiets pour l'avenir des collectivités et leurs missions, face aux dégradations des conditions de gestion.

Il est bon de ne pas oublier que les collectivités, c'est plus de 70% des investissements réalisés au service des populations, ce sont des millions d'heures de travail et c'est du chiffre d'affaires pour les entreprises, dont bon nombre de T.P.E. ou de P.M.E. implantées dans nos territoires.

Monsieur le Président, l'ampleur de votre tâche, le niveau de responsabilités engagées, **l'implication bénévole du comité**, sont indispensables à la **réussite de cette remarquable manifestation.** Cela mérite d'être souligné à sa juste valeur.

Au nom de mes collègues élus, je tenais à vous en remercier et à vous féliciter pour l'organisation d'une des plus belles manifestations commerciales et artisanales du territoire, en nombre, en qualité et en diversité, des exposants et autres participants.

Monsieur le Président, mesdames, messieurs les membres du Comité de Foire, ensemble, chacun dans nos responsabilités, nous concourrons

A l'essor de la commune,

A la valorisation de ses potentialités,

A la promotion des richesses locales mais aussi d'autres terroirs, *parce que nous ne sommes pas égoïstes ...*

**... Mais surtout, nous avons cette ambition, mesurée et déterminée, à agir avec passion, pour l'avenir, dans l'intérêt de tous les acteurs de proximité qui font la richesse de la vie communale.**

Je vous remercie de votre attention.